



Permis de séjour et contrat de travail

Par **Tiziattia**, le **05/08/2016** à **16:19**

Bonjour,

Je suis de nationalité tunisienne, j'étudie en Italie, et je viens d'arriver en France pour vivre avec ma copine. J'ai un permis de séjour étudiant italien valable jusqu'au 23 août 2016, j'ai fait une demande de renouvellement pour l'année 2016-17 et j'attends encore la réponse, en attendant j'ai un reçu.

Je souhaiterais faire un titre de séjour en France. Je me suis renseigné et j'ai vu qu'avec un contrat de travail français je pouvais l'obtenir. Mais j'ai aussi compris que pour avoir un contrat de travail je dois avoir déjà un permis de séjour français.

J'ai absolument besoin d'un travail.

Qu'est ce que vous me conseillez ?

Merci d'avance.

Par **amajuris**, le **05/08/2016** à **16:45**

Bonjour,

Il y a 4 millions de personnes en France qui recherchent un travail donc il vous sera difficile de trouver un travail et d'obtenir un titre de séjour.

Voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2729>

Salutations